

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM BASSIN DE THAU, BUREAU DE SETE 15 QUAI MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 34200 SETE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

Président Madame Akcha Dalila, représentant de la société A & Z SERVICES S.A.S., Société par Action Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 24 Rue Prevost d'Augier BP 34200 34200 SETE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Akcha Dalila	50	250 €
Akcha Zouhair	50	250 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 09113 00031101401 41

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 avril 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Julien Besançon
Chargé D'affaires Professionnels
15 qual mal de Lattre de Tassigny 34200 Sète

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel

Bassin de Thau
15 Quai Mal de Lattre de Tassigny
34200 SETE
Tél. 04 67 09 87 29
SIRET 642 161 648 00022